



.....

# LE PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : UNE GESTION RESPONSABLE DE NOTRE ENVIRONNEMENT

PRÉSENTATION À LA COMMISSION  
SUR L'EAU, L'ENVIRONNEMENT, LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES  
GRANDS PARCS

27 NOVEMBRE 2019

.....



Communauté métropolitaine  
de Montréal



# La Communauté métropolitaine de Montréal

82



MUNICIPALITÉS ET 14 MRC

SUPERFICIE TOTALE

Plus de  
4 000 km<sup>2</sup>

HABITANTS EN 2018

4 millions

soit près de 50 % de la  
population du Québec

EMPLOIS EN 2018

2,19 millions

soit 50 % des emplois du Québec

# Compétence de la Communauté

- La CMM a la compétence de **planifier** la gestion des matières résiduelles sur son territoire.
- Selon la LQE, la CMM doit **élaborer** et **maintenir en vigueur** un PGMR conforme aux exigences de la Loi et aux objectifs gouvernementaux.
- La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son plan d'action 2011-2015 édictent les objectifs à atteindre.

PLAN MÉTROPOLITAIN  
DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES  
2015-2020

UNE GESTION  
RESPONSABLE  
DE NOTRE  
ENVIRONNEMENT



# Une approche graduelle



## *1<sup>er</sup> PMGMR*

**Principal  
objectif : les  
matières  
recyclables**

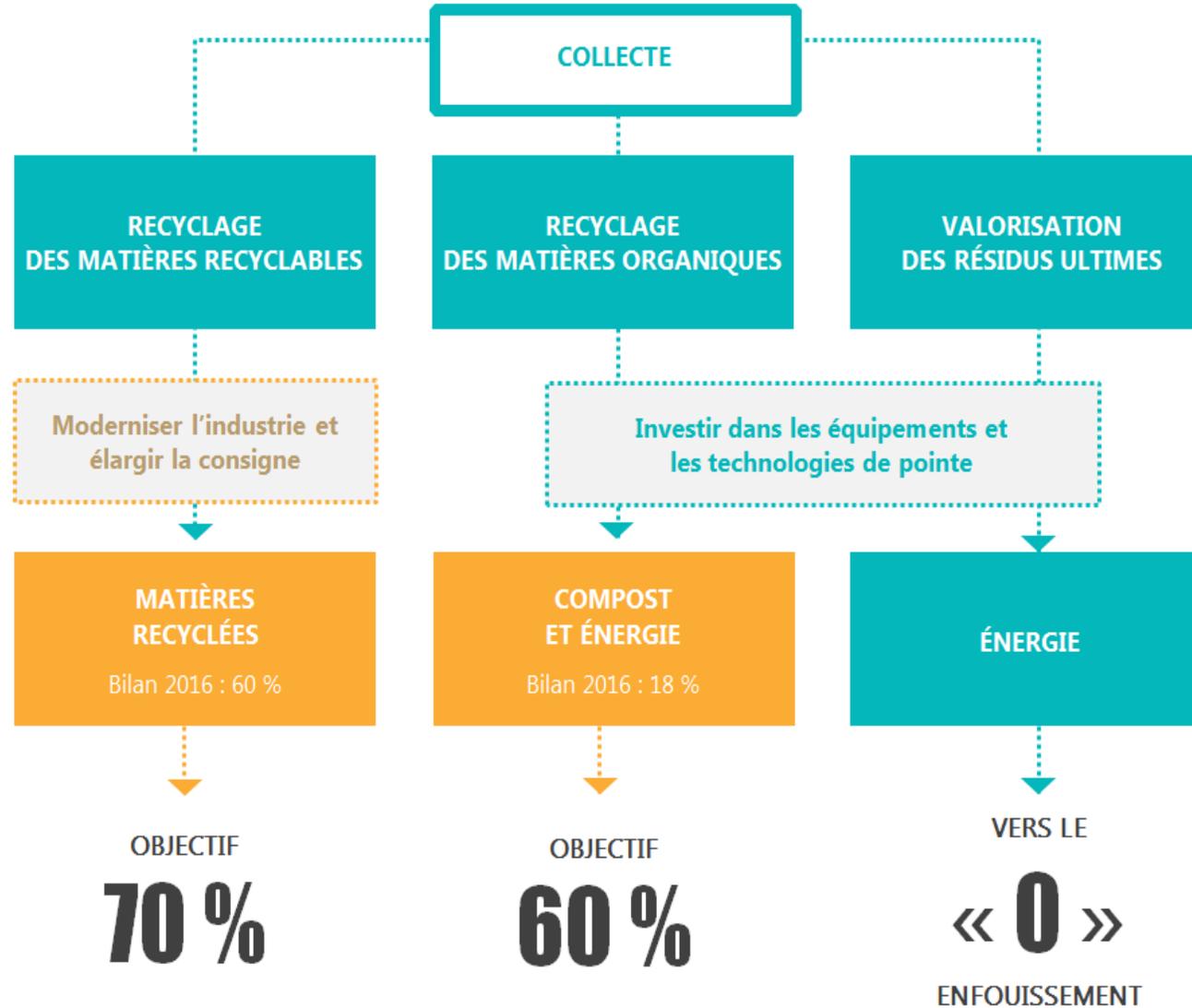
## *2<sup>e</sup> PMGMR*

**Principal  
objectif : les  
matières  
organiques**

## *3<sup>e</sup> PMGMR*

**Réduire pour  
diminuer les  
quantités de  
résidus  
ultimes**

# La vision du PMGMR



# Le PMGMR

6 enjeux

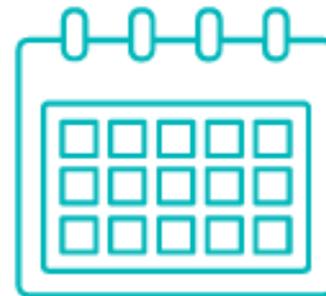
7 orientations

28 mesures

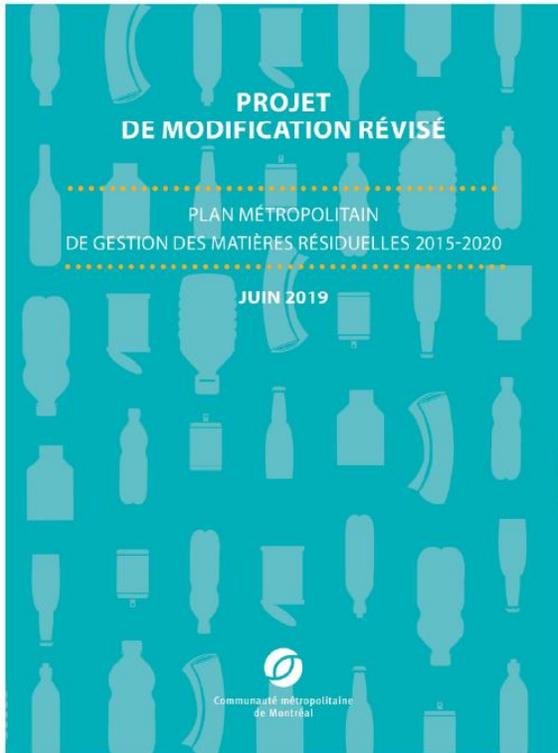


# 28 mesures pour....

- La réduction à la source et le réemploi (7)
- Les matières recyclables (4)
- Les matières organiques (8)
- Les CRD, RDD et autres matières (3)
- L'information, la sensibilisation et l'éducation (2)
- Le suivi et le contrôle (4)



# Projet de modification en cours



- Réduire les quantités de contenants, emballages et imprimés ;
- Revoir les rôles et les responsabilités des organismes dans la perspective d’allonger la liste des produits assujettis à la responsabilité élargie des producteurs ;
- Réduire l’utilisation du plastique ;
- Moderniser la consigne ;
- Contrôler les matières sortant des centres de tri ;
- Intensifier les activités d’information, de sensibilisation et d’éducation.



# Merci



Communauté métropolitaine  
de Montréal